



Manifesto!

Conference of Youth

#COY11 - PARIS 2015

- Février 2016 -

INTRODUCTION

L'objectif du manifeste est, pour les jeunes, de réfléchir sur des thèmes stratégiques ainsi que de s'accorder sur des valeurs à respecter. Le manifeste servira d'outil de lobbying et d'engagement pour les groupes de jeunes grâce à un ensemble de recommandations et d'actions. Il ne se limite pas à des thèmes liés à la COP21 mais couvre tous les thèmes liés au changement climatique et considérés comme important pour la jeunesse.

Le manifeste est divisé en deux parties : **les valeurs et les thèmes**. La première partie porte sur les valeurs qui sont considérées comme les plus importantes par les participants. Elle vise à définir les principes que les jeunes s'engagent à respecter et ce qui guident leurs actions. Cette partie est donc essentielle pour unir les jeunes autour de valeurs communes et sur une manière de travailler ensemble. La deuxième partie regroupe les thèmes considérés comme clé pour la jeunesse. Chaque thème est développé sur deux pages, expliquant les positions et les recommandations des participants et proposant une série d'actions que les jeunes peuvent mettre en place à travers le monde.

Plus de 250 citoyens de **55 pays différents** ont participé à ce manifeste, ils ont été répartis entre différents groupes de travail : un pour chaque thème et un pour les valeurs. **Il n'y avait pas de condition requise pour faire partie des groupes de travail, hormis de la motivation et avoir moins de 30 ans.** Les membres des groupes de travail sont des participants de la COY car le manifeste a été annoncé uniquement dans les réseaux de la COY (COY de Paris et COY locales). Les points de vue de ce manifeste reflètent un large éventail d'opinions et de connaissances sur le sujet.

La méthodologie de rédaction de ce document a été élaborée afin d'être aussi inclusive que possible :

Avant la COY

- ▶ Un questionnaire a été envoyé à des milliers de personnes participants à la COY ainsi qu'à leurs réseaux en leur demandant de définir les valeurs et les thèmes qu'ils considéraient importants pour les jeunes.
- ▶ A la suite du questionnaire, des groupes de travail ont été formés en anglais et en français selon les sujets choisis.
- ▶ Il a été demandé aux groupes de travail de préparer une ébauche de projet et de définir les questions clés à aborder au cours de l'événement.
- ▶ Les versions provisoires ont été mises en ligne afin que chaque personne puisse évaluer et commenter chaque texte.

INTRODUCTION

Durant la COY

- ▶ Deux sessions de débat ont été proposées à chaque groupe de travail : une sur les lieux de la COY à Paris, l'autre où il y avait une COY locale (Montréal, Rabat, Florianópolis, Abomey Calavi, Antananarivo, Tokyo et Nouméa). Toutes les sessions étaient accessibles en direct et les personnes ont été invitées à utiliser twitter pour envoyer des questions.
- ▶ Les suggestions envoyées par des groupes formels ou informels étaient reçues et redirigées vers les groupes de travail appropriés.

Les groupes de travail avaient toute autorité sur le contenu final du texte, mais il leur a été demandé de prendre en considération toutes les suggestions qui leur ont été adressées et de faire au mieux pour les intégrer.

Par conséquent, **chacun des textes du manifeste est indépendant des autres** et devrait être lu séparément des autres. Le format peut légèrement différer d'un texte à l'autre, ce qui a été conservé pour monter leur diversité.

Chaque thème peut être signé indépendamment, par une personne ou par une organisation. En signant un thème, ils en reconnaissent les valeurs et s'attachent à les respecter. Ce processus a été utilisé pour respecter le fait que les jeunes peuvent ne pas être d'accord avec tous les thèmes, ni avoir des connaissances et des intérêts égaux sur tous les thèmes. Il est important de reconnaître ce fait afin de mieux travailler ensemble. En acceptant cela, nous restons cependant unis.

 @coy11france

 /coy11france

 manifesto@coy11.org

Diffusion publique - Langue : Français
V7 - 25 Février 2016

Noëlie Audi / Manifesto Team
manifesto@coy11.org

Clément Arbib / Editorial design
clement@arbib.fr

Fanny Garrone / Illustrator
FloekUno / Illustrator

TABLE DES MATIÈRES

Introduction 2

Valeurs

Les valeurs du Manifeste 5

Thèmes

Education 8

Droits de l'Homme 11

Préservation 14

Droit de l'environnement 16

Adaptation 18

Inclusion de la jeunesse 20

Energie 22

Systèmes agro-alimentaires durables 25

LES VALEURS DU MANIFESTE



Créativité

Définition : La créativité est la faculté d'inventer, d'imaginer et d'exprimer quelque chose de différent, de nouveau et d'original.

Objectif : La création et la transformation pour de l'innovation et un changement positif.

Idées pour les individus : Permettre l'expression de notre unicité en nous fournissant un plus grand sentiment de bien-être et de bonheur.

Idées pour la société : Fournir de nouvelles dynamiques de développement dans tous les domaines de la société humaine.

Idées pour l'environnement : L'innovation permet un saut en avant pour trouver de nouvelles solutions durables.

Ouverture d'esprit

Définition : L'ouverture d'esprit consiste à accepter le changement et les différences sans jugement.

Objectif : Ouvrir des perspectives multidimensionnelles aux situations et aux défis.

Idées pour les individus : Accroître les connaissances personnelles en apprenant des autres.

Idées pour la société : Accroître la connaissance de la communauté et le développement de la civilisation humaine.

Idées pour l'environnement : Adopter une solution qui nous permet de questionner notre propre niveau de consommation, d'accepter des technologies nouvelles et différentes, de comprendre le caractère sacré de la terre et d'être conscients que nous sommes tous connectés.

Coopération

Définition : La coopération est la capacité à considérer et à suivre, à l'unanimité, une idée particulière pour le bien commun. Travailler au sein d'une équipe unie favorise la force, la fiabilité et le soutien.

Objectif : Générer un sentiment d'appartenance à un objectif commun et les uns envers les autres. Faire converger des opinions divergentes pour le plus grand bien.

Idées pour les individus : Augmenter notre capacité de compréhension et d'apprentissage, augmenter notre volonté de développer notre propre potentiel.

Idées pour la société : Acquérir de nouveaux ensembles de compétences et multiplier les savoirs partagés bénéficiant à l'ensemble de la société.

Idées pour l'environnement : Travailler comme une équipe unie permet de partager des idées nouvelles et différentes qui peuvent conduire à des innovations et des solutions environnementales.

Engagement

Définition : L'engagement, c'est mettre une croyance ou un ensemble de valeurs en action. La prise de conscience de ses propres valeurs et/ou croyances, le désir de mettre en œuvre ces valeurs et/ou croyances conduit à l'engagement.

Objectif : Mettre en pratique nos valeurs et/ou nos croyances pour un changement positif et durable.

Idées pour les individus : Mettre ses propres valeurs positives en action et passer des paroles aux actes.

Idées pour la société : Faire des valeurs positives et des systèmes de croyances partagées le fondement de toute civilisation.

Idées pour l'environnement : Investir dans des valeurs positives qui vont bénéficier à l'environnement plutôt que lui nuire et l'endommager.

Respect

Définition : Le respect, c'est de considérer et reconnaître l'autre comme ayant le même droit que moi d'exister et de s'exprimer tel qu'il ou elle est. La reconnaissance et l'ouverture d'esprit permettent de respecter tous les êtres vivants. Le respect des autres commence par le respect de soi-même.

Objectif : Créer l'harmonie en moi et entre tous les êtres vivants.

Idées pour les individus : Accroître notre estime de soi et respecter les autres conduisent à des relations positives.

Idées pour la société : S'apprécier et se respecter soi-même et les autres peut apporter une plus grande compréhension et une plus grande empathie à l'intérieur des communautés. En conséquence, une plus grande liberté est ressentie par tous.

Idées pour l'environnement : La considération pour soi-même et pour les autres apporte le respect de l'environnement et un désir de protéger les intérêts de toutes les formes de vie (humaine, animale et végétale).

Education 1/3

Position :

L'éducation est une priorité absolue dans la lutte contre les changements climatiques.

Du Burkina Faso à l'Indonésie, en passant par la Chine, la France, l'Australie et les Etats-Unis, représentant les différents besoins, perspectives et réalités, nous, les jeunes présents à la 11ème Conférence de la Jeunesse à Paris, souhaitons que les dirigeants du monde prennent en compte ce message pour toutes les décisions à venir ; des décisions qui auront un impact sur chacun d'entre nous sans exception, ainsi que sur les générations futures.

Cette déclaration rassemble les voix et les visions de milliers de jeunes de tous les coins du monde qui ont été fortement représentés et ont largement contribué à cet appel mondial.

Nos chemins sont différents, mais notre destination est la même. Nous venons d'horizons différents avec une riche diversité de races, de couleurs, de religions et de croyances – cependant nos voix sont unies.

Recommandations :

Guidés par la même vision, nous demandons fermement que :

Nos gouvernements reconnaissent que l'éducation est un processus diversifié en vue de la création de citoyens compétents, conscients et actifs avec un fort sentiment de responsabilité sociale et environnementale.

L'éducation soutienne le droit légitime des jeunes à accéder à l'enseignement, nécessaire au maintien de la vie.

L'éducation relie les jeunes à la nature (via des programmes Ecoles vertes) et à leur communauté.

L'éducation soit gratuite et accessible à tous, y compris aux groupes minoritaires ou à ceux qui font face à l'oppression ou à la discrimination ; une attention particulière doit être portée aux filles, aux réfugiés et aux migrants qui ont le droit d'apprendre dans leurs camps de réfugiés.

Le programme éducatif soit orienté vers la formation des artisans du changement. Il doit être spécifique et aligné avec les besoins du marché du travail actuel pour chaque région du monde.

Education 2/3

L'éducation responsabilise les jeunes et crée un appel à l'action. Nous avons besoin d'un système qui respecte les choix des étudiants et qui soutient la connexion fondamentale qui nous lie les uns aux autres.

L'éducation intègre la compréhension géopolitique du monde, des réflexions holistiques, interdisciplinaires et interculturelles et prépare les jeunes au monde complexe qui les attend.

Une éducation basée sur la pensée constructive, les aptitudes au travail en groupe, l'amour et la collaboration, afin d'encourager à apprendre les uns des autres et de réduire les conflits.

L'éducation au changement climatique soit intégrée dans tous les programmes et diffusée dans les espaces d'information publics de manière officielle, non-officielle et informelle. Il est possible que ce soit la seule manière de sensibiliser des générations pour lesquelles le tri des ordures, la réutilisation des vieux meubles, le non gaspillage de la nourriture et une consommation responsable sera automatique.

Nos gouvernements veillent à ce que tous nos enseignants actuels et à venir aient une connaissance suffisante sur le changement climatique, le développement durable et l'environnement.

L'éducation intègre l'utilisation d'une variété de techniques d'apprentissage, comprenant mais ne se limitant pas à celles-ci: formation en ligne, formation active, visuelle, basée sur le mode de vie, basée sur l'approche contextuelle, interculturelle et adaptée. Toute éducation intègre l'utilisation des connaissances modernes et ancestrales. Nous reconnaissons explicitement l'importance du savoir des communautés autochtones, aussi bien que celle des connaissances traditionnelles et de la communauté en matière d'éducation au développement durable, au changement climatique et à l'environnement.

Des formations à la réduction des désastres et des risques soient offertes dans le monde entier aux jeunes qui vivent dans des zones exposées à des conséquences graves du changement climatique. Cela devrait être fait à travers diverses approches, comprenant mais ne se limitant pas à celles-ci : vidéos, expositions photos, compétitions de projets d'adaptation, notamment dans les régions les plus sévèrement affectées par le changement climatique, telles que les petites îles menacées de disparition dans les prochaines décennies.

Education 3/3

Les actions pour tenir les gouvernements responsables de leurs engagements :

Attirer l'attention des médias locaux et internationaux, afin de créer un mouvement de suivi des promesses et des décisions des leaders politiques.

Utilisation des réseaux et des médias sociaux comme un outil puissant de diffusion de l'information. Encourager les jeunes à voter pour des politiques favorables aux actions climatiques.

Etablir un lien solide entre la communauté des jeunes et les avocats afin de prendre des mesures juridiques contre les dirigeants qui violent notre droit à une éducation de qualité.

Lobbying pour la création d'un envoyé spécial de la jeunesse sur les changements climatiques qui soit inclus dans l'agenda du développement de chaque gouvernement. Il/elle devra faire en sorte que nos voix soient prises en compte dans toutes les décisions affectant notre droit à une éducation et une vie de qualité.

Droits de l'Homme 1/3

Position :

Le changement climatique et les droits de l'homme sont inextricablement liés. Généralement, quand on parle de changement climatique, nous avons tendance à voir ses impacts sur l'environnement, la biodiversité, l'atmosphère, etc., mais nous négligeons souvent sa dimension humaine.

Le changement climatique a des effets désastreux sur l'environnement mais il a aussi des conséquences sociales, économiques et des effets géopolitiques. En effet, les phénomènes climatiques tels que l'élévation du niveau de la mer, l'augmentation de la température, les événements météorologiques extrêmes, y compris, les tempêtes, les inondations, les sécheresses et les cyclones ont un impact sur les populations humaines et sur leurs moyens de subsistance, provoquant des déplacements de population, des pénuries d'eau, la perte de terres, des menaces pour la sécurité alimentaire, la propagation de maladies, la mort du bétail, la destruction des maisons et des infrastructures, etc.

En ce sens, le changement climatique peut affecter un large éventail des droits de l'homme : le droit à la vie, le droit à l'alimentation, le droit de travailler, le droit à la santé, le droit d'accès à l'eau propre, le droit à l'air frais, le droit à l'abri et au logement, le droit au développement, le droit à la sécurité, le droit à un environnement sain, le droit à la terre, le droit à l'éducation, ainsi que les droits des autochtones.

Par exemple, le droit d'avoir accès à l'alimentation est menacé par l'impact du changement climatique sur les activités agricoles. Surtout quand les sécheresses frappent certaines zones où l'agriculture est la principale activité économique. En outre, la modification du schéma des précipitations et la fonte des glaciers affectent l'accès à l'eau, ce qui peut par la suite affecter la capacité d'irriguer les terres et la sécurité d'accès à la nourriture, ce qui conduit finalement à la famine. Le changement climatique affecte également les abris humains par diverses catastrophes naturelles telles que les inondations, les sécheresses et les tempêtes dans différentes parties du monde. Dans le cas de catastrophes naturelles, nous avons assistés à l'endommagement d'abris, ce qui a conduit à des déplacements de population et oblige même certaines populations à devenir des réfugiés dans d'autres pays. En touchant l'accès aux ressources, les moyens de subsistance et en causant des déplacements forcés, le changement climatique peut causer des conflits qui seront une menace pour la sécurité des hommes dans le monde. **Les impacts négatifs du changement climatiques sont une charge disproportionnée pour les personnes pauvres et vulnérables, y compris pour les femmes.** Les personnes vivant des écosystèmes fragiles, celles qui vivent dans des zones exposées comme les terres basses ou à côté d'usines polluantes et celles dont le mode de vie est liée à la nature sont aussi particulièrement affectées par le changement climatique.

Le changement climatique peut par conséquent être considéré comme l'une des menaces qui va déterminer la continuité de la vie sur terre comme il affecte la vie de tous ainsi que les droits fondamentaux partiellement ou totalement.

Droits de l'Homme 2/3

Recommandations :

- ▶ Les mécanismes de gouvernance devraient reconnaître l'importance multidimensionnelle du changement climatique. Comme nous nous battons si dur pour inverser les effets du changement climatique, nous devons garder à l'esprit que l'hésitation à prendre des mesures pour résoudre ce problème affecterait non seulement l'environnement mais aussi les droits fondamentaux et la vie des êtres humains.
- ▶ Les Etats devraient prendre des mesures pour protéger tous les citoyens, y compris les personnes touchées, et fournir une solution efficace contre toutes les violations des droits de l'homme causées par le changement climatique.
- ▶ Les mesures et les actions prises par les organisations internationales, les Etats et les entreprises pour répondre aux impacts du changement climatique doivent intégrer les principes des droits de l'homme. En d'autres termes, les droits de l'homme doivent être au cœur des politiques locales, nationales et internationales en matière de changement climatique.
- ▶ Les pays qui ont contribué davantage aux émissions de CO2 doivent payer les dommages causés par leur développement précédent et son impact actuel sur les droits de l'homme.
- ▶ Les Etats devraient intégrer dans leur constitution le respect de la nature et de l'environnement ; ils doivent également créer une agence ou une institution spéciale en charge des questions liées au changement climatique, s'il n'en existe pas déjà une. Ces institutions doivent veiller à ce que les politiques liées au changement climatique respectent les droits de l'homme ; elles doivent également être en charge de l'éducation à l'environnement.
- ▶ Les multinationales devraient participer activement à la lutte contre le changement climatique et à la protection des droits de l'homme. Elles doivent être tenues responsables des conséquences de leurs opérations sur les droits de l'homme et l'environnement dans leurs processus de production et dans la chaîne logistique. Les Etats et les Nations Unies doivent élaborer une convention internationale imposant des obligations directes aux entreprises. Enfin, les multinationales devraient faire face à des poursuites en cas de pollution, de dommages environnementaux ou d'écocide.
- ▶ Les prises de décision liées au changement climatique devront être examinées avec le regard des personnes vulnérables. Dans la prise de mesures, les Etats devraient prendre en compte les voix des individus vulnérables et des communautés, y compris des femmes, des enfants, des minorités, des peuples autochtones, par le biais d'un processus de participation efficace. Nous rappelons que les documents intergouvernementaux existants ont officiellement reconnu les exigences de procédure pour la participation de personnes individuelles au processus d'élaboration des politiques environnementales.
- ▶ Les Nations Unies devraient élargir leur définition de « réfugié » et reconnaître le statut de « réfugié climatique ». Elles devraient également reconnaître un « droit de vivre sur une terre viable. »
- ▶ Plus généralement, tous les acteurs locaux, nationaux et internationaux doivent répondre avec intelligence, compassion, engagement et sagesse pour contrer cette menace qui met en danger la durabilité de la race humaine et de notre planète.

Droits de l'Homme 3/3

Actions :

- ▶ Etablir une procédure spéciale des Nations Unies sur le changement climatique et les droits de l'homme pour apporter une cohérence au régime des droits de l'homme et au sein des institutions internationales compétentes dans les politiques publiques ; incorporer les droits de l'homme standards dans le processus de révision des INDC de l'CCNUCC.
- ▶ Mettre en place dans chaque pays un comité conduit par la société civile qui sera en charge de la mise en œuvre des recommandations de l'ONU relatives aux droits de l'homme et au changement climatique, et développer des activités de plaidoyer sur cette question.
- ▶ Eduquer les personnes sur leur droit à se défendre, en mettant en place des ateliers et des formations sur les effets néfastes du changement climatique et sur le moyen d'y faire face, de s'y adapter et de les combattre.
- ▶ Créer des plates-formes mondiales, construire des alliances au sein de la société civile et écrire des pétitions pour augmenter la prise de conscience des décideurs et des citoyens sur le changement climatique et la violation des droits de l'homme dans le monde entier
- ▶ Limiter la construction d'usines polluantes près des villes et empêcher l'enfouissement des déchets à proximité de zones habitées ; mettre l'accent sur les arbres et les ceintures vertes pour se protéger contre la sécheresse ; encourager des pratiques agro-écologiques et changer les habitudes de consommation des populations.

Préservation 1/2

Position :

« Le renforcement et l'autonomisation des communautés locales »

Nous, le groupe de travail sur la préservation de la COY, définissons la préservation comme la conservation de toutes les formes de biodiversité : la diversité des gènes, des espèces, des écosystèmes. Nous identifions les communautés locales comme des cibles importantes pour prendre des mesures de préservation. Elles font partie intégrante du territoire où la préservation a lieu. Elles sont les consommatrices de produits fabriqués localement ; elles ont des connaissances liées à un territoire spécifique. Les communautés locales sont toutes les communautés – à l'échelle d'un territoire – où il y a le besoin de recentrer les actions pour avoir de plus en plus de croissance durable.

Recommandations :

Nous proposons que les décisions soient prises directement par les populations locales à la place des organisations mondiales : plus d'auto-détermination, plus de pouvoir d'agir pour préserver la vie quotidienne, avec l'éducation de préservation. Nous demandons un système de décision « bottom-up » plutôt que l'approche « top-down » traditionnelle. Nous reconnaissons que, dans certaines communautés certains groupes sociaux particuliers sont importants pour la préservation : les femmes en Inde par exemple sont celles que nous devons atteindre pour promouvoir la préservation. Nous encourageons l'éducation des membres des communautés locales afin de les rendre actrices de leur environnement à l'échelle locale et de leur permettre de comprendre l'intégration des actions locales à l'échelle mondiale. Les projets éducatifs tels que les jeux sont suggérés.

Nous insistons sur la nécessité d'inclure les populations locales dans les processus de prise de décision qui concernent la préservation de leur lieu de vie à l'échelle locale ou mondiale.

Nous demandons le soutien du secteur économique pour les populations locales et nous soulignons que cette stratégie est une situation gagnant-gagnant : les coûts économiques dues à la non-action sont plus importants que les coûts économiques encourus par l'accumulation d'actions. Il y a aussi un besoin de repenser l'organisation du système économique : le commerce équitable, le commerce local se fondant sur les connaissances et les compétences des communautés locales doivent être soutenus, ce qui est permis par la préservation.

Nous demandons un transfert de connaissances à part du soutien économique ainsi chaque communauté locale sera capable de traiter les risques liés au changement climatique. Encourager le développement de programmes participatifs. Nous insistons sur le lien entre l'autonomisation des populations locales sur les questions de préservation soulevées par ce groupe de travail et les thèmes de l'éducation, de l'alimentation durable et des droits de l'homme.

Préservation 2/2

Actions :

- ▶ Comme la prochaine génération, nous aurons à faire face au changement climatique et nous ne devrions pas oublier les connaissances des aînés à propos de la terre et de la biodiversité afin de les préserver.
- ▶ La jeunesse à une puissante force qui devrait être incluse dans les processus de décisions concernant la préservation.
- ▶ La jeunesse est aujourd'hui désireuse d'explorer : des partenariats pour des échanges entre les pays du Nord et du Sud afin de mener à bien des programmes de préservation. L'apprentissage devrait être encouragé.

Droit de l'environnement 1/2

Position :

Nous reconnaissons que le droit de l'environnement est un outil pour protéger l'environnement et la biodiversité. C'est un instrument pour reconnaître le bien être des individus et pour s'assurer que les ressources naturelles sont utilisées de manière durable.

Nous considérons que les politiques climatiques devraient être composées de trois piliers interconnectés : atténuation, adaptation et dommages et pertes.

Nous croyons que le droit de l'environnement doit être fondé sur des preuves scientifiques raisonnables qui devraient être à la base des décisions politiques.

Nous sommes convaincus que la communauté internationale devrait impliquer des cultures, des races et des genres différents dans le développement de nouvelles décisions environnementales.

Notre rôle dans la législation environnementale :

Nous croyons que les générations actuelles ont une obligation morale d'« un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la possibilité, pour les générations à venir, de pouvoir répondre à leurs propres besoins» (Rapport Brundtland, 1987).

Nous exigeons que la société internationale donne une chance à la jeunesse d'être impliquée dans le processus de décisions environnemental au niveau local, national et international pour atteindre une équité intergénérationnelle.

Recommandations et actions :

Nous exhortons nos gouvernements à respecter leurs engagements futurs conformément aux objectifs internationaux définis dans le traité sur l'environnement qui sera conclu, nous l'espérons, lors de la COP21.

Nous exigeons la mise en place d'une organisation mondiale sur le changement climatique pour régler efficacement les actions des parties à la CCNUCC.

Nous exigeons que tous les fonds réservés aux projets climatiques soient surveillés plus efficacement par des organisations indépendantes telles que l'ONU.

Nous rappelons l'obligation fondamentale des gouvernements de protéger leurs citoyens sur leur territoire souverain de toute menace, y compris le changement climatique qui est une menace sur le long terme.

Droit de l'environnement 2/2

Nous exigeons que les gouvernements mettent en œuvre un meilleur cadre juridique pour les entreprises multinationales afin de réduire leur impact sur l'environnement. Il faudrait que les entreprises atténuent et compensent leurs possibles effets négatifs sur l'environnement. Ce faisant, elles pourraient améliorer leur réputation auprès des consommateurs et servir de partisans et d'initiateurs pour prendre au sérieux les changements climatiques auprès des populations locales et des gouvernements dans une approche « bottom-up ».

Nous attendons plusieurs instruments et règlements de la part des autorités publiques pour protéger et sauvegarder notre environnement pour les générations futures. La mise en œuvre réussie des lois environnementales conduisant à une justice environnementale ne sera atteinte que lorsque tout le monde bénéficiera du même degré de protection contre les risques environnementaux et de santé et d'un accès au processus de décisions, ce qui se traduira par un environnement sain, durable et dans lequel il est sûr de vivre.

Nous reconnaissons le rôle de la justice environnementale et nous soutenons son application qui devrait impliquer toutes les personnes, sans distinction de race, de couleur, de nationalité et de croyances, travaillant vers les objectifs de développement durable de l'ONU. Afin de rendre le processus de décision équitable, nous suggérons que les acteurs impliquent activement les personnes vulnérables dans les processus de prise de décision.

Il est nécessaire de parvenir à un consensus au sein de la société civile et de soutenir sa participation au niveau international afin de développer des outils du droit de l'environnement inclusifs.

Nous croyons qu'il est du rôle de l'État de soutenir et protéger les jeunes entrepreneurs et leurs idées afin de développer des technologies plus efficaces, plus compétitives et plus respectueuses de l'environnement.

Nous considérons que les organes décisionnels doivent être plus transparents et fournir des informations accessibles à tous, les informations devraient être diffusées afin de contribuer à un meilleur processus de prise de décision.

Nous demandons aux gouvernements de créer des incitations pour une économie plus respectueuse de l'environnement. En outre, nous attendons que les accords commerciaux internationaux prennent en considération leur impact sur l'environnement en ajoutant des clauses sur leurs impacts climatiques et sur des mesures préventives dans le but de protéger l'environnement.

Adaptation 1/2

Position :

La planète est en train de mourir et la croissance de la population reste une réalité. Nous sommes les jeunes, des jeunes gens et les générations futures.

Plus d'eau fraîche, plus de terres fertiles ; la diversité biologique est plus que jamais menacée : nous ne devons pas céder à la peur mais retrouver nos manches !

L'adaptation est la capacité de faire des choses dans un environnement donné, qui est essentiellement défini par les ressources disponibles, et en réaction aux effets et aux répercussions à une perturbation.

Nous voulons vivre et laisser vivre. Pour atteindre cet objectif, nous avons besoin d'une base, d'un siège, qui est notre planète.

Recommandations et actions :

Parce que nous représentons plus de la moitié de la population du monde, nous avons notre mot à dire et nous avons également besoin du soutien de nos aînés !

Parce que nous avons des rêves, des projets, des objectifs : ils peuvent être terminés avant même d'avoir commencé. Mais nous voulons préserver et jouer un rôle actif dans notre survie et celle des générations futures.

Parce que nous sommes conscients et reconnaissants à notre mère la terre et que nous voulons qu'elle le sache,

Nous recommandons :

Financement des projets de jeunes créateurs de start-ups sur l'adaptation

Il est impératif de soutenir les jeunes dans cette crise climatique. Transformer les effets néfastes du changement climatique en une source d'emploi est un défi pour les jeunes que nous sommes. Ainsi, nous avons besoin de financements de nos dirigeants.

Implication des jeunes dans la mise en œuvre des politiques et des projets sur l'adaptation.

Stimuler les projets d'adaptation à travers l'éducation, la sensibilisation et la recherche. Nous devons donc accroître la participation des jeunes dans les processus de décisions et renforcer leurs capacités car ils sont l'avenir.

Adaptation 2/2

Prioriser l'adaptation des plus vulnérables, notamment les jeunes filles et les femmes.

Les jeunes filles et les femmes sont au premier rang face au changement climatique dans les pays vulnérables. Il est donc normal de les mettre au centre de cette lutte. Nous voulons que nos États promeuvent et encouragent les filles et les femmes sur les questions d'adaptation.

Valeur de la connaissance, de l'éducation environnementale, de la capitalisation des bonnes pratiques et la diffusion des innovations parmi les jeunes. Nous, les jeunes, en sommes venus à la conclusion que le transfert de technologie est un échec, et nous proposons la promotion des bonnes pratiques, de l'innovation et des connaissances locales.

Allouer des budgets nationaux pour soutenir l'emploi. Chaque pays doit avoir un budget national pour soutenir toute initiative jeune sur l'adaptation. Nous ne devons pas attendre une catastrophe ou un désastre naturel pour nous adapter. Nous devons prévoir et anticiper à travers la jeunesse.

Créer des objectifs généraux d'adaptation directement liés à l'atténuation des trajectoires de la jeunesse. Adaptation et atténuation sont intrinsèquement liées, et toutes les mesures d'adaptation de la jeunesse suivent la trajectoire d'atténuation des émissions de CO₂, ou de toutes actions pour réduire les émissions présentées par les jeunes doivent être une priorité des INDC (Intended Nationally Determined Contributions).

Promouvoir la recherche scientifique, développer les compétences d'une économie verte et trouver des solutions pour les jeunes.

Développer les connaissances par la formation sur le terrain. Nous exhortons les organisations compétentes à accroître les mécanismes de surveillance, à avoir une compréhension des compétences, la résilience des jeunes et bâtir une prévention des catastrophes, afin de réaliser l'adaptation.

Nous appelons nos représentants à prendre en compte nos recommandations et notre engagement à collaborer pour réaliser des recommandations. Nos recommandations à la fin de cette COY11 ne doivent pas rester lettre morte. Il devrait mis en place un comité de suivi pour inclure ces recommandations dans les politiques nationales et internationales.

Inclusion de la jeunesse 1/2

Position :

La position retentissante des jeunes partout dans le monde est que toutes les décisions qui affectent la vie courante et le futur des jeunes doivent être prises en concertation avec les jeunes. Les jeunes vont hérités de la Terre des générations plus anciennes et nous sommes donc motivés pour prendre les décisions qui sont les meilleurs pour notre avenir. Nous avons le droit de participer au façonnage de notre avenir. Les jeunes doivent être au cœur des processus de décisions et doivent avoir une place à chaque table. La jeunesse a des perspectives uniques et des motivations, elle représente 1,2 milliards de la population mondiale et elle doit être vue comme un atout essentiel pour chaque pays.

Nous voyons l'inclusion des jeunes comme une participation active des jeunes générations (30 ans et moins) dans les processus décisionnels liés au changement climatique, dans l'action climatique et dans le développement pour un avenir durable. Cela inclut les jeunes de tous les milieux, de toutes les ethnies, de tous les groupes religieux, de toutes cultures, de tous les groupes minoritaires, de toutes les populations autochtones et de tous les genres.

Recommandations :

Les jeunes issues d'organisations, d'entreprises et les particuliers, doivent être reconnus comme des intervenants clés et être inclus dans les processus, les plannings, dans la mise en œuvre à tous les niveaux, à la fois localement et internationalement par le biais de postes concrets et permanents avec un droit de vote égal.

Chaque pays devaient élire / nommer deux ambassadeurs de la jeunesse pour le climat – selon la définition de la jeunesse des Nations Unies (un garçon et une fille) – qui représenteront les intérêts de la jeunesse dans tous les processus de décisions internationaux majeurs.

Les jeunes devraient être encouragés à devenir des citoyens actifs et à s'engager dans des groupes de plaidoyer au sein de leur communauté pour accroître la participation des jeunes au niveau local et devenir des leaders de l'action communautaire.

Les femmes et filles doivent être habilitées et incluses dans les actions climatiques, les négociations et le développement de mécanismes et les discriminations contre les femmes dans les négociations internationales doivent être abordées.

Les informations sur les opportunités actuelles pour l'inclusion des jeunes et sur leur participation aux questions liées au changement climatique ont besoin d'être diffusées dans tous les canaux de communications, y compris les médias sociaux, gouvernementaux, les médias traditionnels, les sources médiatiques non électroniques, etc.

Inclusion de la jeunesse 2/2

La participation des jeunes issus des PEID (Petits États insulaires en développement), des PMA (Pays moins avancés), de groupes minoritaires et des communautés autochtones aux processus de décision internationaux doit être augmentée.

Les projets conduits par les jeunes qui travaillent dans le domaine du changement climatique doivent être reconnus et soutenus par les décideurs.

Actions :

La pression doit être placée sur l'ONU et la CCNUCC qu'elles réforment leurs processus de décision afin d'y inclure plus de jeunes.

Il doit y avoir un engagement critique et un lobbying auprès des gouvernements pour l'inclusion des jeunes dans les processus de décision à la fois au niveau local et au niveau international. Cette action peut être réalisée à la fois au niveau local et au niveau international.

Chaque délégation nationale à tous les événements relatifs négociations internationales sur le changement climatique doit inclure des membres de la jeunesse. Cela peut inclure des membres de la jeunesse qui ont offert d'aider les délégations nationales dans les négociations en créant un lien entre les jeunes et les délégués.

Le renforcement des capacités et le développement des compétences des jeunes en ce qui concerne le changement climatique et l'élaboration des politiques devraient devenir une préoccupation majeure des organisations internationales et également des gouvernements.

Les jeunes sont des acteurs majeurs de toutes les questions relatives au changement climatique et un cadre pour un dialogue efficace entre les jeunes et les principales parties prenantes devrait être mis en place.

Une diffusion et une communication de l'information sur les questions liées au changement climatique devraient devenir une priorité et tous les principaux canaux de communication doivent être utilisés à cet égard.

Les jeunes doivent être éduqués sur les questions relatives au changement climatiques et les actions doivent être démarrées à l'école et niveau local afin de promouvoir une culture des bonnes pratiques environnementales.

Energie 1/3

Positions :

- Réaffirmant le droit fondamental de chacun d'avoir un accès à l'énergie
- Reconnaisant la nécessité de transformer notre système énergétique actuel fondé sur les combustibles fossiles en énergie renouvelable et développer aussi de meilleurs moyens de transport,
- Reconnaisant en outre la nécessité de mettre en œuvre de protocoles efficaces se concentrant aussi sur la sobriété énergétique,
- Rappelant que, selon la Convention Cadre des Nations Unies sur le changement climatique (1992), les pays développés devraient aider les pays en développement à travers le transfert de technologies et des aides financières visant à établir une matrice de l'énergie durable,
- Mise en œuvre d'un engagement de l'Etat pour une transition énergétique, à travers des aides publiques, la formation d'un marché, la facilitation et l'encouragement des initiatives individuelles pour la production d'énergies propres,
- Soulignant la nécessité de la collaboration entre les acteurs publics, privés et les communautés locales pour développer un système d'énergie et un réseau plus robustes,
- Soulignant en outre le besoin pour les recommandations ci-dessous d'être déployées à un niveau plus local, avec plus de connaissances et de participation locales.

Recommandations et actions :

- GENERALE -

Investissement dans la recherche et le développement de la production d'énergie propre, de réseaux intelligents, de villes intelligentes, de compteurs intelligents, en mettant l'accent sur les technologies et les matériaux de stockage ;

Améliorer l'efficacité énergétique dans les champs de la production, du stockage, de la transmission et de la consommation à travers des actions politiques directes et des avancées technologiques agressives ;

Eduquer le public, en particulier les jeunes, sur les défis qui sont impliqués avec notre propre système énergétique actuel et sur les solutions que les technologies d'énergies durables ont à offrir ;

Des campagnes de sensibilisation du public concernant les plans et les mécanismes qui encouragent les consommateurs à utiliser des technologies vertes ;

Créer un processus robuste d'examen périodique pour l'impact des politiques mises en œuvre ;

Recueillir plus de données pour effectuer une analyse plus approfondie afin d'identifier le potentiel des

Energie 2/3

énergies renouvelables, aménager spatialement le paysage pour les énergies renouvelables au niveau local et améliorer les outils d'évaluation des ressources.

- PRODUCTION D'ENERGIE -

Réduire le coût des technologies énergétiques propres en :

Adoptant des politiques qui incitent à des investissements massifs dans les systèmes d'énergie propres ;
Subventionnant l'énergie pour les consommateurs à travers des réglementations locales novatrices ;

Dissuader les consommateurs d'utiliser l'énergie des combustibles fossiles grâce à des mécanismes politiques appropriés,

Supprimer les subventions aux énergies fossiles dans un avenir propre et les réaffecter à l'énergie propre ;

Incorporer les externalités de toutes les industries du secteur énergétique dans leurs modèles d'affaires respectifs ;

Créer une feuille de route pour une transition durable en arrêtant l'ancien système énergétique (1ère génération) et cherchant de nouvelles et de meilleures alternatives ;

Se concentrer sur une production décentralisée de l'énergie comme un modèle privilégiée de transition localisée.

- TRANSMISSION ET STOCKAGE DE L'ENERGIE -

Renforcer le réseau électrique actuel pour accepter les technologies locales, les technologies énergétiques intermittentes et les flux d'énergie bidirectionnels d'une manière plus efficace ;

Démarrer au fil du temps une transition vers les réseaux intelligents en utilisant des compteurs intelligents comme une technologie de soutien ;

Améliorer le déploiement des systèmes de stockage d'énergie dans les pays à travers un mécanisme politique dans lequel les consommateurs et les producteurs sont dans une situation gagnant-gagnant.
Améliorer la collaboration entre les pays voisins pour soutenir le réseau d'énergie ;

Améliorer localement le concept de micro-réseau pour la production localisée en communiquant avec les parties prenantes locales.

Energie 3/3

- CONSOMMATION D'ENERGIE -

► Bâtiments et services (privé, public)

Offrir des allègements et des bénéfices fiscaux pour encourager la rénovation des bâtiments existants en termes d'isolation, de ventilation, de système de chauffage/refroidissement, surveillance de l'énergie, utilisation de l'énergie propre, éclairage, pour ne nommer que cela ;

Mettre en place des normes plus strictes pour les nouveaux modèles de construction et les exigences techniques qui visent à une faible consommation d'énergie et au respect de l'environnement ;

Rendre les énergies renouvelables obligatoires pour les infrastructures gouvernementales et donc dépenser l'argent plus public de manière plus appropriée;

Assurer l'éclairage public extérieur en se conformant aux normes de pollution lumineuse zéro en utilisant des capteurs et ainsi économiser de l'énergie ;

► Industries

Faire 100% d'énergies renouvelables ou un programme équivalent obligatoire de compensation carbone pour toutes les industries polluantes ;

Faire des audits énergétiques plus stricts dans le but de réduire la consommation d'énergie et de promouvoir des sources d'énergie plus vertes ;

► Transport

Promouvoir la construction d'infrastructure public efficace ;

Ajouter une récompense ou une incitation pour les citoyens qui utilisent les transports publics ;

Promouvoir des technologies et des véhicules alternatifs qui ont des émissions plus faibles avec une amélioration de l'efficacité et de leurs infrastructures de support respectives ;

Etiquetage des initiatives pour les véhicules en fonction de leurs émissions et de leur efficacité énergétique ;

Créer des réglementations pour limiter les voitures en villes ;

Orienter les taxes sur les équipements pour le carburant (comme le diesel et l'essence pour les voitures) ;

Promouvoir des réseaux cyclables et des infrastructures connexes efficaces ;

Limiter les trajets privés et encourager un modèle intégré de transport public et privé en créant de grandes zones de stationnement aux stations de transport en commun ;

► Actions individuelle

Réduire la consommation d'énergie en utilisant des appareils ménagers à faible consommation ;

Choisir des bâtiments respectueux de l'environnement ;

Intégrer à petite échelle les énergies renouvelables dans les bâtiments ;

Choisir un fournisseur de services vert ;

Restaurer les résidences de manière appropriées ;

Choisir une banque qui ne subventionne pas les énergies fossiles ;

Encourager les modes de transport et de vie respectueux de l'environnement : le covoiturage, le vélo.

Systemes agro-alimentaires durables 1/3

Recommandations :

- ▶ Nous sommes convaincus que les systèmes agro-alimentaires durables et résilients contribuent à la maintenance de la paix et sont au cœur de la mitigation et de l'adaptation au changement climatique.
- ▶ Nous estimons que la dépendance croissante aux énergies fossiles et minières de l'agriculture conventionnelle a partiellement contribué au changement climatique et à la dégradation des sols, de l'eau, de la biodiversité et de l'air. L'agriculture régénératrice, basée sur des principes agro-écologiques, les énergies renouvelables locales et les connaissances indigènes ont le potentiel de créer des systèmes de production plus résilients, capables de séquestrer du carbone et de s'adapter au changement climatique.
- ▶ Voyant autour du monde des millions d'agriculteurs dans l'impossibilité de maintenir la dignité de leur famille, nous aspirons à la coopération globale et à de nouvelles formes de commerce, plus justes et équitables.
- ▶ Nous reconnaissons que des quantités considérables d'aliments gaspillés tout au long des filières, de la récolte aux ménages, représentent une opportunité pour réduire les émissions et faciliter l'accès à l'alimentation.
- ▶ Nous pensons que l'éducation est la souche de la responsabilité des choix alimentaires. La gouvernance participative et le respect des droits de l'homme sont la fondation de la souveraineté alimentaire.
- ▶ Nous, les jeunes, citoyens et gouvernements, avons le pouvoir d'agir et d'aider l'implémentation de systèmes de production durable autour de la planète.
- ▶ Nous voulons des agricultures et des systèmes alimentaires ajustés à notre futur commun.

Systemes agro-alimentaires durables 2/3

Appel à l'action des gouvernements :

- ▶ Nous demandons à nos gouvernements locaux, régionaux, nationaux et internationaux, tout autour de la planète, d'être déterminés à promouvoir des systèmes alimentaires régénérateurs qui supportent les engagements de leurs pays quant à la réduction des émissions de gaz à effet de serre dans le secteur agricole. Ces systèmes agro-alimentaires doivent être informés par la pluridisciplinarité des sciences et par les savoirs traditionnels locaux.
- ▶ Nous pressons nos gouvernements à combattre la spéculation financière sur les terres. Nous souhaitons voir la création d'un environnement politique et juridique capable de contrôler l'accaparement des terres et de l'eau. Nous demandons la facilitation à l'accès et la réallocation des terres aux paysans ainsi que la protection des variétés de semences, gardiennes de la biodiversité génétique, et ses droits à être utilisés par tous. Nous appelons à la restauration des sols, forêts et ressources halieutiques dégradés, avec l'inclusion des communautés locales.
- ▶ Nous encourageons la régulation des marchés pour assurer des prix justes aux producteurs. Nous appelons à la suppression des subventions pour les grandes agro-industries et à la redirection des fonds vers les petits agriculteurs et les services d'extension agro-écologiques, créatifs de valeurs dans les territoires ruraux. Pour le droit de savoir ce que nous mangeons, nous demandons le développement d'indicateurs spécifiques et de labels clairs to rapporter l'impact carbone, la présence d'OGM et l'origine de l'alimentation. Nous demandons aux institutions d'encourager l'adoption de pratiques responsables dans les services de restauration publique.
- ▶ Nous appelons à l'inclusion de composantes sur l'alimentation et l'agriculture dans les programmes scolaires ainsi qu'à l'allocation de fonds pour la recherche dans le domaine du développement agricole, de la durabilité des systèmes agro-alimentaires et du transfert de savoirs, avec la participation des populations indigènes et des communautés locales. Nous voulons que les jeunes adultes se sentent équipés et habilités à faire face aux défis de la transition des systèmes de production, afin qu'il puisse aspirer aux rôles de producteurs.

Systemes agro-alimentaires durables 3/3

Appel à l'action des jeunes :

- ▶ Il y a une chose que nous pouvons tous faire, chaque jour, c'est prendre quelques secondes pour choisir notre alimentation et agir en fonction de ce à quoi nous voulons que nos systèmes agro-alimentaires ressemblent.
- ▶ Nous souhaitons que les jeunes reconsidèrent leur consommation de poisson, viande et produits laitiers pour leurs fortes emprunts environnementales, tout en comprenant le rôle de ces aliments dans les cultures et les agroécosystèmes.
- ▶ Nous encourageons les jeunes à utiliser leurs valeurs, confiance, créativité et capacité d'innovation pour améliorer la résilience des systèmes alimentaires, des champs aux assiettes. Nous incitons à la participation des jeunes dans les processus de décisions politiques, la planification de l'utilisation des terres et le développement de pratiques alternatives de cultiver, partager l'alimentation et réduire les déchets alimentaires dans leurs communautés.
- ▶ Nous conseillons aux agriculteurs de tout âge de cultiver de manière responsable afin de régénérer les ressources naturelles et de réduire les émissions grâce à l'utilisation appropriée de la technologie et des intrants extérieurs.
- ▶ Nous encourageons tout le monde à utiliser la technologie judicieusement, des agriculteurs qui utilisent des technologies pour faciliter leurs choix, aux consommateurs qui partagent leurs expériences sur les réseaux sociaux.
- ▶ Progressons ensemble, embrassons l'agriculture intelligente face au changement climatique, ainsi que les systèmes de production écologiquement et socialement sains pour les hommes et la planète.